

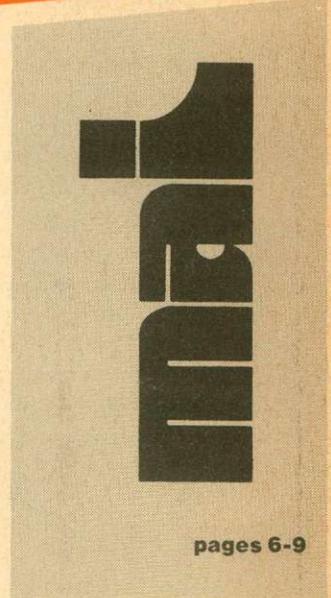


service de l'information (514) 286-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no 110

semaine du 3
au 9 avril 1981

nouvelles csn



pages 6-9



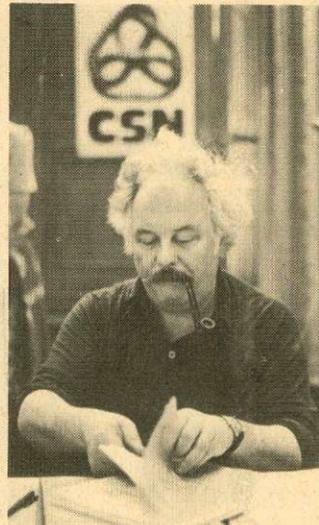
OUTAOUAIS
grève
et tripotage
politique

page 3

Domtarville
loin,
loin,
loin...



page 10



**Des sessions
pour mieux
comprendre
la crise
internationale**

page 11

**campagne
du fonds de
grève**



Prestations aux grévistes

\$13,925,485 en dix ans
\$14,587,613 en un an

pages 14-16



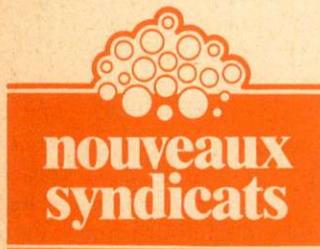
agenda du mouvement

avril

- 7-10 **affaires sociales** conseil fédéral
- 7-10 **formation** session pour les officiers de conseils centraux et de fédérations
- 9-10 **FNSBB** réunion d'équipe à Drummondville
- 11-12 **FESP** bureau fédéral et comité de coordination mixte, à Lévis
- 13-14 **FESP** comité de coordination, à Lévis
- 16 **CCGN** réunion du comité, à Montréal
- 21-25 **Saguenay-Lac St-Jean**, congrès régulier à l'Université du Québec à Chicoutimi
- 22-25 **Commerce** réunion de l'exécutif, à Trois-Rivières
- 24 **syndicat de la musique du Québec** fête bénéficiaire populaire, à la salle St-Édouard, coin Beaubien et St-Denis, à Montréal. Billets (\$5) en vente au conseil central de Montréal
- 25-26 **Commerce** conseil national, à Trois-Rivières
- 26-30 **Commerce** congrès fédéral, à Trois-Rivières

mai

- 1 **manifestation** fête internationale des travailleurs et travailleuses. Organisation sur une base régionale.
- 1-3 **conseil central de Shawinigan** 21ème congrès, portant principalement sur l'organisation
- 4-5 **SECSN** conseil syndical, à Montréal
- 5-8 **formation** session pour les officiers de conseils centraux et de fédérations, à Lévis
- 8-9 **SECSN** assemblée générale, à Montréal
- 19-21 **CSN** rencontre entre le bureau confédéral et les salarié(e)s du mouvement, à Québec



Un nouveau syndicat vient d'être accrédité dans l'hôtellerie de la région de Québec, celui du Château Mont Ste-Anne, où près de 75% des 57 employé(e)s ont choisi la CSN de préfé-

rence à un syndicat de boutique qui proposait la convention collective des Métallos. Un autre syndicat, celui des 105 travailleurs de Distex Sna, une usine de freins de Ville d'Anjou, vient de déposer une requête en accréditation pour un syndicat CSN. Il en est de même pour les 81 professeurs du Collège Français, à Montréal, une institution privée secondaire et collégiale financée à 80% par l'État.



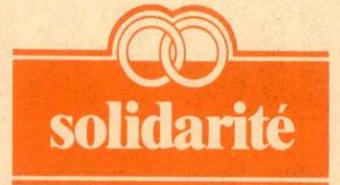
Le rapport de médiation dans le conflit des travailleurs forestiers de la Québec North Shore, de Baie-Comeau, propose une première percée en vue de la disparition du travail à forfait.

En effet, ce rapport créerait un précédent en forêt, en proposant l'établissement d'une augmentation de \$2.10 l'heure garanti, en plus du traitement forfaitaire.

Plusieurs autres améliorations sont également proposées dans le rapport du médiateur, par rapport aux offres antérieures de la compagnie.

Des assemblées syndicales devaient se dérouler, au cours de la fin de semaine, pour ces travailleurs en grève depuis juillet dernier.

partements trop syndiqués, lettres et téléphones anonymes de menaces, création d'un syndicat de boutique, surveillance du conseil central pour savoir qui participe aux assemblées... Du vrai roman policier! Un vote aura lieu bientôt.



Le syndicat CSN des travailleurs de Fer et Titane du Québec vient de créer un fonds pour venir en aide à un de leurs compagnons de travail, Jean-Guy Joly, qui est atteint d'une rétinite pigmentaire, une maladie de la vue qui le rendra aveugle s'il n'est pas soigné bientôt. Or ce n'est qu'en URSS qu'on peut soigner une telle maladie. Y aller et se faire soigner coûtera cher: les travailleurs de Fer et Titane vont y voir.



Tous ne sont pas bienvenus dans la famille du cousin Germain Larivière... les travailleurs et travailleuses qui tentent d'y faire accréditer un syndicat CSN en savent quelque chose! Malgré qu'ils aient été une forte majorité à adhérer au syndicat CSN, l'administration de ce magasin de meubles de la rive-sud de Montréal (Ste-Rosalie) utilise toute la panoplie des moyens illégaux pour casser le syndicat: visites à domicile, fermetures de dé-

La CSN a reçu une demande d'appui du syndicat des 260 mineurs de la United Keno Hills Mines, au Yukon, qui sont en grève depuis le 11 septembre dernier. Située à Elsa, à 300 milles au nord de Whitehorse, capitale du Yukon, cette mine est la seule industrie de la place. Elsa est une ville de compagnie et la compagnie contrôle tout, du travail aux logements en passant par le commerce. La condition des mineurs est déplorable et leur lutte est dure. Ils veulent des appuis. On peut leur écrire: **United Steelworkers of America, local 924, Elsa, Yukon Territory, Y0B 1J0.**

REPORTAGE

OUTAOUAIS GRÈVE ET TRIPOTAGE POLITIQUE

**plus ça change,
plus c'est pareil**

“Les maires nuisent aux négociations.” Ces paroles sont celles du directeur général de la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais, Antoine Grégoire. Elles illustrent sans équivoque le climat qui pèse sur le conflit qui oppose, depuis le 14 janvier dernier, les travailleurs du Syndicat des chauffeurs d'autobus scolaires (CSN) à la CTCRO.

C'est la deuxième fois en trois ans que ce groupe de chauffeurs d'autobus est obligé de recourir à la grève pour obtenir une convention collective de travail. Le conflit de 1978 avait duré près de trois mois. Il s'agissait de la première négociation pour ce syndicat accrédité quelques mois auparavant. Seules la résistance syndicale et, en dernier ressort, l'intervention du ministre des Transports du Québec avaient eu raison de l'intransigeance et de l'entêtement de l'ancienne administration de la CTCRO.

Des têtes ont roulé depuis, d'autres ont pris leurs places à la direction de la CTCRO mais elles semblent avoir gardé les méthodes de leurs prédécesseurs. Trois ans plus tard, le syndicat se heurte au même entêtement et assiste au même tripotage politique.

**des pressions
politiques**

Lorsque les maires de l'Outaouais (le maire de Hull, Gilles Richeleau, en tête), somment la CTCRO de se débarrasser du transport scolaire, il faut enten-

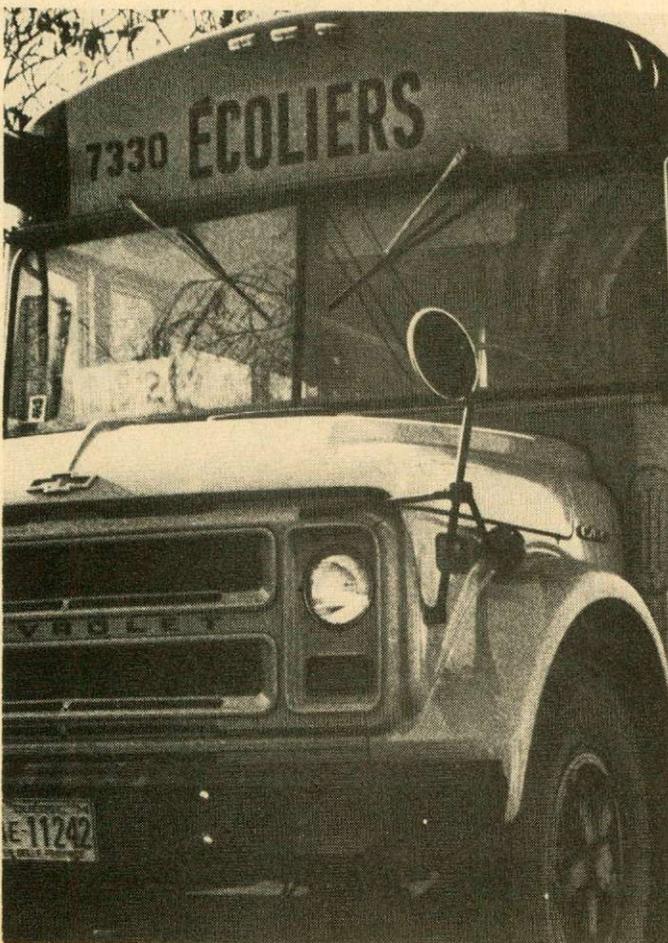
dre par là: “Débarrassez-vous des chauffeurs d'autobus scolaires.” Les relations de travail et le maire de Hull n'ont jamais fait bon ménage. “La CSN, un syndicat de grève!”, a déjà déclaré monsieur Richeleau qui excelle dans l'art de la simplification.

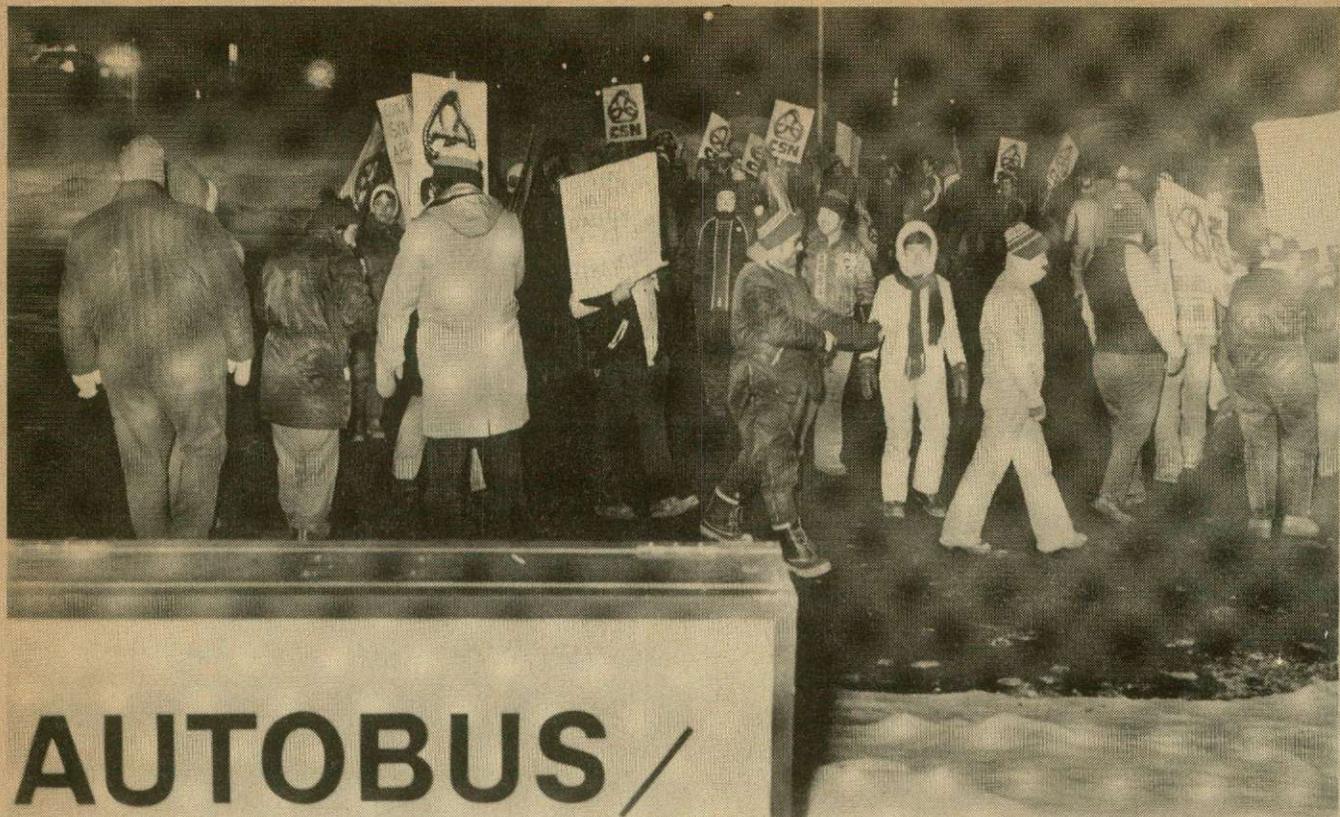
Lors d'une réunion de la communauté régionale de l'Outaouais (CRO), le 5 février dernier, les maires menaçaient la commission de transport de lui couper les vivres si elle refusait d'abandonner son transport scolaire. Ce n'est pas la première fois que les municipalités de la CRO demandent à la CTCRO de vendre ses autobus à l'entreprise privée au mépris du sort d'une centaine de travailleurs et travailleuses.

La réaction à ces menaces ne se fit pas attendre. Un mois plus tard, le 4 mars dernier, la CTCRO adoptait une résolution demandant la permission aux autorités provinciales de mettre fin définitivement à son service scolaire en juin prochain. Dans sa résolution la commission motive sa requête par la grève des chauffeurs, son déficit d'exploitation, le refus des municipalités d'assumer le déficit et le refus du syndicat d'accepter une convention d'une durée inférieure à deux ans.

Cette résolution sentait le réchauffé. Il y a trois ans précisément durant le conflit des mêmes chauffeurs d'autobus scolaires, la CTCRO s'était adressée à Québec pour lui manifester son intention de se retirer du transport scolaire. Hier comme aujourd'hui, c'était la question du déficit et les pressions des municipalités qui avaient motivé la requête de la commission.

L'ex-ministre des Transports, Lucien Lessard, avait débouté la Commis-





AUTOBUS /

sion, jugeant non-valides les critères de répartition des dépenses de la CTCRO entre son service régulier urbain et son service scolaire. Curieusement, le syndicat des chauffeurs scolaires ratifiait, sans grève, à la fin de 1978, une convention de deux ans. Il ne fut plus question alors d'abandonner le transport scolaire.

déficit! quel déficit?

Les maires de l'Outaouais, si empressés à voir disparaître le transport scolaire chaque fois que les chauffeurs luttent pour de meilleures conditions de travail, ont-ils oublié qu'entre 1972 et 1977 les surplus accumulés par le service scolaire de la CTCRO ont atteint un million et demi \$, se traduisant par une épargne de trois quarts de million \$ aux municipalités de la CRO qui doivent assumer une partie de la dette globale de la commission de transport?

La question qui se pose aujourd'hui n'est pas «à combien se chiffre le déficit du service scolaire de la commission», mais comment expliquer pareil déficit, s'il existe, alors que jusqu'en 1977 ce service était profitable et que, d'autre part, des dizaines de transporteurs scolaires privés, à travers la province, exploitent avec profit un service identique dans des conditions quasi semblables?

Début mars 81. Depuis quelques semaines la presse outaouaise annonce que la CTCRO s'apprête à rendre public l'état du déficit d'exploitation du transport scolaire pour l'année '80. Le chiffre est lancé: 491,264\$. Au dire du service des finances de la commission, ces états financiers révélateurs sont inattaquables.

Une semaine plus tard, alors qu'un économiste du service de recherche de la CSN procède à l'analyse du document publié par la commission du transport, cette dernière se ravise et annonce qu'elle a fait er-

reur en surestimant le déficit du transport scolaire d'une somme de 130,000\$. La commission admet d'autre part qu'elle a omis de se prévaloir d'une demande d'allocation spéciale de 115,000\$ au ministère des Transports.

Les conseillers syndicaux du service de recherche de la CSN estiment, en outre, que les méthodes de répartition des dépenses de la commission entre son service régulier et son service scolaire recèlent d'autres anomalies. Comment, par exemple, la commission peut-elle imputer 33,4% des frais d'entretien aux autobus scolaires qui ne comptaient que pour 18,2% du kilométrage en 1980? Les autobus scolaires étant généralement moins usagés que les véhicules du transport urbain, cela devrait se traduire par moins d'entretien. Selon le syndicat des chauffeurs d'autobus scolaires, une administration saine et efficace pourrait réaliser des économies réelles et continuer d'offrir un service de transport scolaire sans

charge financière additionnelle pour les contribuables de l'Outaouais.

D'ailleurs, il ne faut pas se faire d'illusions sur les intentions de la CTCRO. Elle voudrait se débarrasser de ses autobus scolaires et de leurs chauffeurs. Il est moins sûr qu'elle veuille se départir complètement du transport des écoliers que la commission souhaiterait plutôt intégrer à son service régulier dans les zones plus urbanisées de son territoire, quitte à céder la place aux transporteurs privés dans les zones rurales.

La CTCRO avait profité de la grève de 1978 pour intégrer à son service urbain une trentaine de blocs de parcours du transport scolaire en fournissant des laissez-passer aux écoliers. Heureusement, en 1981, le code du travail empêche la commission de récupérer la partie très rentable du service scolaire au profit de son service urbain hautement déficitaire.

petite histoire d'une négociation

La dernière convention

collective des chauffeurs d'autobus scolaires de la CTCRO est échue depuis le 30 juin dernier. D'une vie de deux ans, elle avait permis le rattrapage qui s'imposait au chapitre des conditions de travail et des salaires de ces travailleurs et travailleuses.

La première séance de négociation s'ouvre le 30 septembre '80. Le syndicat présente ses demandes et souligne sa volonté de régler le nouveau contrat avant la mi-novembre afin de se prévaloir des dispositions du règlement régissant le transport scolaire, lequel permet un réajustement des subventions en cas de signature de nouvelle convention au début de l'année scolaire. Le syndicat se fait répondre de "se

mêler de ses affaires", ce qu'il tentait justement de faire.

Au cours des semaines qui ont suivi et jusqu'au 3 mars dernier, date de la dernière rencontre entre les parties, les pourparlers tourneront au dialogue de sourds et malgré l'intervention du conciliateur provincial, Bernard Crevier, et de dizaines de rencontres, l'impasse reste totale. La partie patronale, qui a les mains liées par les pressions des municipalités, fait tout pour étirer le conflit. Lorsque le syndicat fera d'importantes concessions pour en arriver à un règlement rapide, ce sera pour s'apercevoir que la CTCRO a changé d'idée entre-temps.

Il semble évident que la

partie patronale n'a aucune volonté de régler le conflit et n'aspire qu'à donner satisfaction aux municipalités qui veulent à tout prix se débarrasser des autobus scolaires et de leurs chauffeurs.

qui sont-ils ?

Le syndicat des chauffeurs d'autobus scolaires, c'est 110 travailleurs dont la moitié sont des femmes. Plusieurs sont soutien de famille et leur travail constitue la seule source du revenu familial.

Ces chauffeurs ont la responsabilité du transport, matin et soir, d'environ 7,000 écoliers de la CSRO et d'autres commissions scolaires locales de l'Ou-

taouais. Au déclenchement de la grève, en janvier, les chauffeurs réguliers gagnaient 7.74\$ l'heure, les chauffeurs suppléants un peu moins. Leur revenu hebdomadaire moyen se chiffrait à 210\$, 40 semaines par année, à l'intérieur d'une période quotidienne d'amplitude de 12 heures.

Cette année, ils réclament une nouvelle convention de deux ans, l'amélioration du régime des heures de travail garanties, des hausses de traitement tenant compte de l'augmentation du coût de la vie, et au chapitre des clauses normatives, au moins le statu quo sur les conditions de travail difficilement acquises lors de la négociation des conventions collectives précédentes.

Sévère mise en garde contre les coupures de postes

La Fédération des employés des services publics (CSN) juge intolérable que les coupures dans l'Éducation annoncées dans le budget Parizeau se traduisent actuellement par des abolitions de postes de personnel de soutien, pouvant représenter jusqu'à 30% de certains effectifs de commissions scolaires.

Face à cette situation, la FESP met en garde le gouvernement et les commissions scolaires contre tout geste précipité mettant en péril l'emploi des travailleurs et travailleuses du soutien scolaire.

L'acharnement actuel des administrateurs scolaires à faire endosser par les travailleurs et travailleuses leurs problèmes d'équilibre budgétaire n'a aucune commune mesure avec

certaines dépenses inscrites dans ces budgets, notamment l'achat d'autos luxueuses, l'organisation de voyages tristement célèbres à l'étranger et la sous-utilisation de cadres grassement payés.

Les règles budgétaires soumises par le gouvernement aux commissions scolaires ont pour effet, par le biais de la transférabilité des dépenses d'un poste à l'autre, d'obliger les commissions scolaires à financer l'augmentation de leurs coûts de chauffage par des coupures dans le personnel de soutien.

Rien d'étonnant alors à ce que l'on en vienne même à couper plusieurs postes de techniciens en éducation dont l'efficacité auprès des élèves qui ont des difficultés d'apprentis-

sage ne peut être mise en doute.

Pourtant, l'an passé, le gouvernement québécois a fait grand état du déficit additionnel de \$500 millions qu'il avait découvert dans les états financiers des commissions scolaires et avait alors promis d'y mettre de l'ordre.

Les premiers résultats des coupures de postes appréhendées se font sentir un peu partout au Québec, dont à la CECM (150 postes), aux Vieilles Forges (48 postes), à la régionale Lanaudière (18 postes), et à la régionale Louis-Frédéric (10 postes).

Il en est de même dans le secteur universitaire, où l'on prévoit déjà la même situation par suite d'une diminution de 4% de la masse salariale.

Ces coupures sont d'au-

tant plus dramatiques pour la population en général et le personnel de soutien en particulier que, malgré les clauses de sécurité d'emploi du secteur public, les trois-quarts des postes abolis dans les commissions scolaires impliqueront des mises à pied sous forme de congés pré-retraite, de primes de séparation et de départs volontaires non comblés.

Face à l'arbitraire odieux et anti-social des mesures budgétaires de Parizeau, la Fédération des employés des services publics entend désormais mobiliser ses membres pour empêcher les commissions scolaires et le gouvernement à faire endosser par les travailleurs et travailleuses du soutien les erreurs budgétaires de leurs pseudo-saines administrations.



Fête des travailleurs et travailleuses

Affirmons notre solidarité

Le 1er mai, c'est le rappel historique de la lutte des travailleurs et des travailleuses pour leur libération, des luttes des travailleurs et des travailleuses pour appuyer leurs revendications. Au Québec, nous avons recommencé à célébrer le 1er Mai en 1969, après l'avoir pratique-

ment oublié pendant une soixantaine d'années.

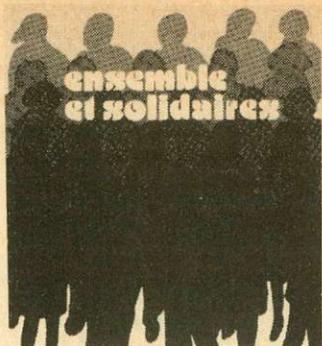
La fête du 1er Mai a pris naissance en 1886 alors que dans les principaux centres industriels des États-Unis et du Canada les travailleurs et les travailleuses manifestèrent pour la journée de travail de huit heures

ainsi que la réglementation du travail des femmes et des enfants dans les usines et dans les mines.

Le patronat et sa police n'entendaient cependant pas céder et la riposte fut terrible: fusillades, arrestations, procès. Six travailleurs furent tués par la police

sur des lignes de piquetage. Quatre leaders ouvriers furent arrêtés, jugés, condamnés et exécutés. En 1889, le Congrès socialiste international déclara le 1er Mai **fête internationale des travailleurs**, fête de la solidarité ouvrière, fête du souvenir des luttes héroïques du passé.





Fête des travailleurs et travailleuses

Affirmons notre droit de grève

Aujourd'hui comme hier, les élites intellectuelles et politiques gagnent bien leur vie à répandre dans la population les thèses patronales justifiant les bas salaires, les conditions de travail dangereuses, l'accélération des cadences, les coupures dans les services publics, le chômage, les fermetures, la dégradation de l'environnement.

Aujourd'hui comme hier, les travailleurs et travailleuses qui forment l'immense majorité de la population gagnent précairement leur vie en disputant leur subsistance à des employeurs, à l'assurance-chômage ou à l'assistance sociale.

Les progrès accomplis dans les conditions de travail et de vie de la population ont toujours été arrachés par des luttes syndicales et populaires, et ont toujours été combattus par les bien-pensants. Les élites qui aujourd'hui mènent la campagne pour interdire la grève ou la rendre inefficace, défendent les mêmes intérêts patronaux que celles qui justifiaient le travail des enfants ou les journées de 12 ou 14 heures au tournant du siècle.

Mais aujourd'hui comme hier, les mirages que ces élites projettent dans la population ne parviennent pas à masquer totalement la réalité vécue par les travailleurs et les travailleuses.



AVRIL 1966: Manifestation pendant la grève du Syndicat des professeurs de l'État du Québec. Sur la pancarte portée par Robert Sauvé, qui était alors secrétaire général de la CSN, on peut lire: "Lâchez pas — René Lévesque aux grévistes". Cet appui de celui qui était à l'époque ministre de la Santé et du Bien-être social n'a pas empêché le gouvernement de prendre une injonction contre les grévistes, qui a conduit à la condamnation de 13 d'entre eux à 20 jours de prison, peine qui fut purgée en 1968.

Le texte ci-dessous est tiré d'un livre en préparation sur l'histoire de la CTCC-CSN par Jacques Rouillard, professeur d'histoire à l'université de Montréal.

Quelques syndicats affiliés à la CTCC étaient composés d'ouvrières. Un de ceux-ci, le Syndicat catholique des ouvrières en allumettes, a soutenu une contre-grève retentissante de deux mois à Hull en 1924. Déterminée à diminuer le salaire de ses employées, la compagnie Eddy fermait les portes de

son usine en septembre 1924 pour n'accepter le réengagement des 275 ouvrières qu'à la condition qu'elles signent individuellement une formule où elles s'engageaient à ne pas appartenir à un syndicat. À l'époque, la négociation collective ne possédait qu'un caractère privé; l'employeur n'était pas tenu de négocier avec les représentants de ses employés de sorte qu'un syndicat ne parvenait à s'imposer que s'il jouissait d'un sentiment de solidarité très fort chez ses membres.

Les ouvrières de Hull démontrèrent un sens de la solidarité peu commun puisqu'aucune d'entre

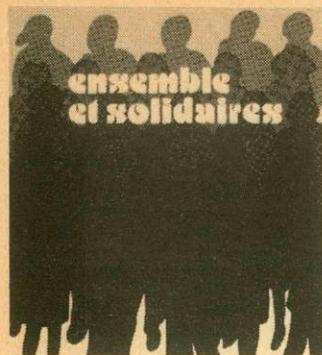
elles ne retourna au travail avant qu'une entente ne soit conclue entre le syndicat et la compagnie. La population de Hull, sensibilisée au conflit par des assemblées publiques, était de tout coeur avec les contre-grévistes. Le conflit lui donnait l'occasion de manifester son mécontentement pour une longue série de griefs accumulés contre la compagnie.

Pendant la grève, une question litigieuse supplémentaire découlant de la volonté de la compagnie de remplacer les contre-maîtresses par des contre-maîtres accentua le ressentiment des ouvrières. Ce changement les in-

quiétait car il ouvrait la porte aux harcèlements d'ordre sexuel.

Après deux mois de conflit, la compagnie finalement s'inclina: elle reconnaissait le syndicat, abandonnait sa formule d'engagement individuel et reprenait à son service toutes les contre-maîtresses. La ténacité des ouvrières avait eu raison de la puissante compagnie.

C'était la première fois qu'un syndicat féminin affilié à la CTCC était mêlé à une grève; ces jeunes filles témoignaient d'une telle ténacité qu'elles n'avaient rien à envier aux syndicats masculins.



Fête des travailleurs et travailleuses

Affirmons notre droit au travail

Il ne s'agit pas de choisir entre deux façons de nous appauvrir. Entre perdre nos emplois ou perdre nos droits pour les maintenir.

Il n'est pas question non plus de capituler devant les attaques du patronat, qui visent à nous faire subir l'humiliation du sous-emploi avant de nous enlever, morceau par morceau, les droits durement acquis par nos luttes.

Les biens acquis par les entreprises et leur capital accumulé sont le produit du travail investi, parfois celui de toute une vie, par les travailleurs et travailleuses du Québec. Il est inacceptable que des fermetures d'usines, des faillites et des licenciements les déposent du fruit de ces efforts collectifs au profit de quelques banques,

créanciers ou propriétaires.

L'accès à l'emploi est de plus en plus limité. L'inégalité dans la répartition des postes de travail, les écarts de salaires, la suppression de la sécurité d'emploi et de revenu, la remise en question des droits acquis d'ancienneté, d'indexation et de grève bouleversent notre approche collective.

Nous ne sommes pas des machines: nous devons refuser d'accepter des emplois non conformes à nos aspirations et à nos aptitudes, sous le prétexte d'incertitude ou de manque d'emplois invoqué par les patronats concertés.

D'une manière flagrante, les gouvernements camouflent la stagnation économique et réduisent les dépenses publiques pour

soutenir la restructuration du capital à l'échelle internationale. Leurs mesures approximatives, improvisées et par à-coups, pour enrayer la crise qui en découle, prennent leur véritable sens lorsque nous assistons à une multiplication des coupures de postes dans les secteurs public et parapublic, et au démantèlement du régime d'assurance-chômage. Pendant ce temps les entreprises privées bénéficient de subventions accrues.

Nous n'avons pas d'illusions. Les centaines de fermetures (dont 87 ont touché des syndiqués CSN au cours des quatre dernières années), les milliers de faillites (1,467 au cours de l'année dernière), et le plus bas taux d'utilisation des usines depuis 18 ans, illustrent la gravité de la situation.

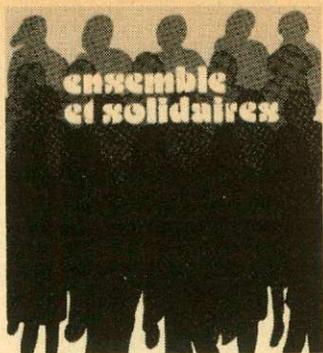
Notre campagne pour l'affirmation du droit au travail doit s'accroître. Ignorer, aliéner, nier ce droit fondamental, c'est nier notre droit de vivre.

Il ne faut pas attendre que la tempête soit apaisée: la crise que nous vivons accapare nos énergies et nous atteint dans notre dignité. Près de 20 pour cent des militants du mouvement syndical ont vécu la réalité du chômage au cours de la seule année dernière et la population du Québec s'apprête à vivre une décennie où les perspectives du sous-emploi éliminent déjà les travailleurs, âgés ou jeunes, et empêchent même les femmes d'accéder au travail social.

La diminution du pourcentage du salaire protégé par l'assurance-chômage, la résistance autant dans les secteurs privé que public aux formules d'indexation des salaires, les lendemains incertains des mains-d'œuvre régionales déstabilisées par les fermetures d'usines, l'endettement généralisé et l'émergence d'une classe permanente de chômeurs avec tous les effets économiques qui en découlent sont le fond de tableau de cette crise.

La hausse des taux d'intérêt, les changements technologiques, les transferts de production, les réorganisations administratives et la baisse progressive de certains marchés mettent en danger notre sécurité de revenu et d'emploi.

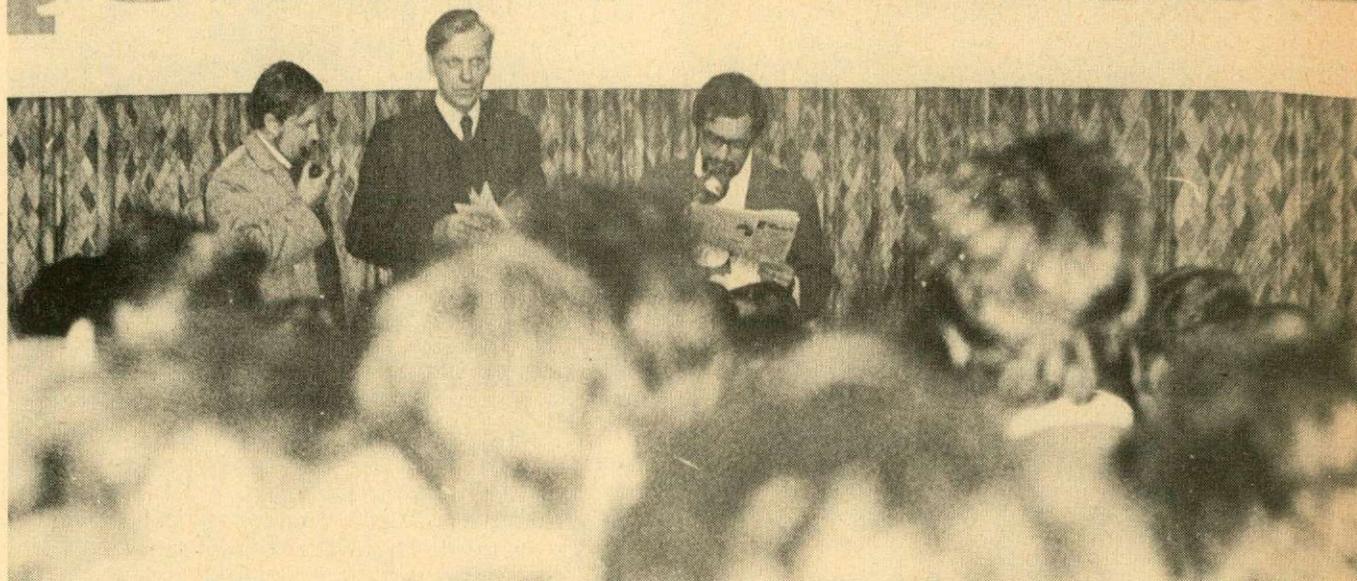




Fête des travailleurs et travailleuses

Un bilan de Québec-Presse

QUÉBEC-PRESSE



Québec-Presse, c'est un acquis dans les luttes syndicales et populaires au Québec. Pendant cinq ans, de l'automne 1969 à l'automne 1974, ce journal coopératif a présenté chaque fin de semaine une image de la société fort différente de celle que proposent les média commerciaux comme "Dimanche-Matin". Voué à la défense des intérêts populaires et syndicaux, Québec-Presse voulait sortir l'information critique et progressiste de la marginalité, et contester les média commerciaux sur leur propre terrain, celui du grand tirage.

Certes Québec-Presse a rapidement oublié l'objectif initial de 100,000 exemplaires, mais il s'est tout de même maintenu autour de

25,000, atteignant même des pointes de 50,000 pendant les périodes chaudes comme la crise d'octobre ou les élections de 1970. C'est à peu près le tirage qu'a maintenu Le Devoir pendant plusieurs années et qui lui a permis de jouer un rôle important en information.

Il était donc pensable que Québec-Presse atteigne un seuil de rentabilité relative permettant encore aujourd'hui d'interpeller les pouvoirs avec assurance dans la grande assemblée québécoise. Alors pour-

quoi a-t-il cessé de paraître avant d'atteindre ce seuil? Est-il possible qu'un journal de combat puisse vivre en se soumettant aux mêmes lois du marché que

les média commerciaux? Pourtant, les organisations syndicales et leurs membres ont largement soutenu Québec-Presse financièrement. Cela n'aurait-il pu permettre de compenser le boycottage des grands annonceurs qui sont l'assise financière des média d'information? D'autre part, un journal de combat peut-il s'en remettre pour sa distribution aux agences commerciales? Enfin le contenu du journal correspondait-il aux attentes de ceux et celles qui recherchent une information critique et progressiste?

Autant de questions auxquelles on répondra dans un bilan de Québec-Presse qui sera publié dans un numéro unique à l'occa-

sion du 1er mai 1981. C'est une initiative du Groupe de travail en communications, dont la CSN fait partie avec d'autres organisations syndicales et populaires. Le but de ce numéro unique est de relancer le débat sur l'information en s'appuyant sur les enseignements des expériences antérieures, et en insistant sur la nécessité d'agir à la fois pour avoir un meilleur accès aux grands média d'information, et à la fois pour développer des moyens autonomes d'information.

Ce numéro unique sera mis en vente à travers les organisations du 1er mai dans toutes les régions, mais aussi dans un nombre limité de kiosques commerciaux.

DOMTARVILLE, ÇA VOUS DIT RIEN?

Vous dire qu'elle s'appelle Domtarville ne vous aide sans doute pas à la situer, ni dans votre tête ni sur la carte du Québec. Probablement pas, car Domtarville n'est connue que par les Domtarvillois et personne d'autre. Nous sommes même convaincus que ceux et celles qui y sont passé(e)s et qui en sont sorti(e)s ne s'en souviennent plus.

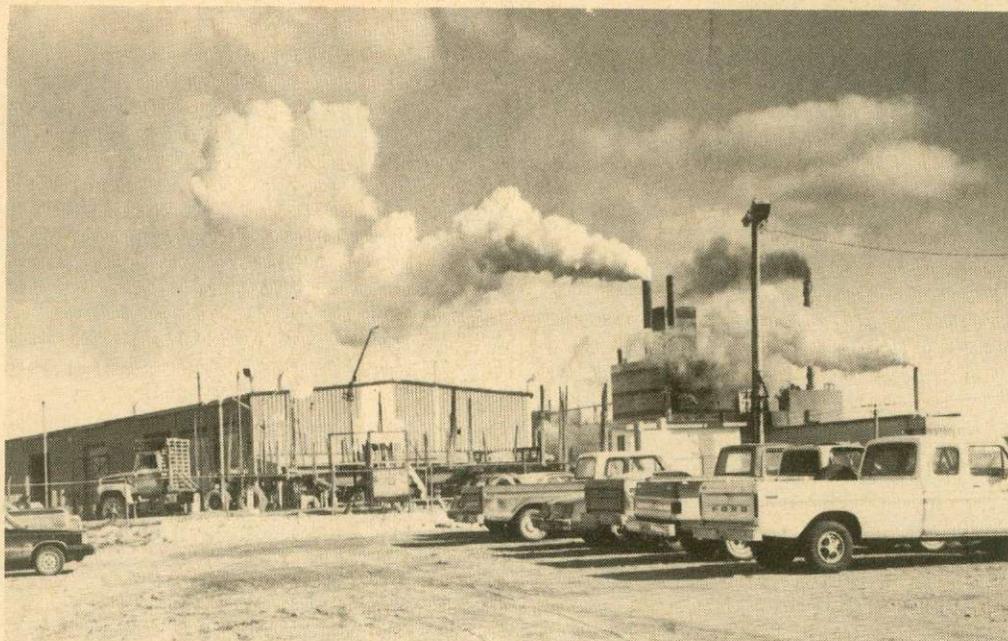
C'est si loin, Domtarville... loin par exprès, on dirait! 100 milles de Val d'Or, 55 milles de Senneville, 165 milles de Chapais et 200 milles de Chibougamau, toutes des places connues elles-mêmes pour être loin... entendons-nous, loin de Montréal.

Il y a 20 ans, il n'y avait pas de ville à cet endroit, rien que du bois. Le gouvernement a fait des routes; la compagnie en a profité (comme de raison), a construit un moulin, une scierie, a engagé des bûcherons, a construit une ville et a loué des maisons, vendu des terrains, créé des services, pollué lacs et rivières, tué les poissons, empoisonné les autochtones et fait des profits. La civilisation était arrivée dans le bois. Domtarville était née.

Tout le monde travaille pour ou par la compagnie. Pas étonnant donc, que les luttes se mènent contre la compagnie.

la scierie en grève

Près de 150 travailleurs de la scierie sont en grève depuis le 5 décembre dernier. Ils avaient le droit de



grève depuis l'été mais ne l'avaient pas exercé. En décembre, il faisait -20° Celsius dans l'usine. Ce fut la grève. Les travailleurs étaient vraiment écoeurés de leurs conditions de travail. Tout de suite ils furent appuyés par les travailleuses et travailleurs de bureau, également en négociation pour le renouvellement de leur convention collective mais qui ne sont

pas en grève. Les forestiers et les mesureurs ont aussi donné leur appui aux gars de la scierie.

La compagnie tente de les faire signer à rabais mais les travailleurs veulent le pattern établi par la CSN dans les autres scieries. Ils croient pouvoir réussir bientôt. D'abord le prix du bois, s'il était bas au moment du déclenchement de la grève, a maintenant at-

teint des sommets intéressants qui pourraient faire bouger la compagnie. Cependant les travailleurs de la scierie et ceux qui les appuient comptent d'abord sur eux-mêmes pour renverser la compagnie, la police et la supposée justice.

Domtarville, c'est Lebel-sur-Quévillon, une ville de compagnie dans le nord.





ON SE CONSTRUIT

le règlement de placement: un minimum de sécurité d'emploi

Le règlement de placement a mis de l'ordre dans l'industrie de la construction. Il n'est pas question qu'il disparaisse par suite de pressions exercées par les employeurs.

Ce règlement de placement est une forme de sécurité d'emploi pour le travailleur de métier de cette industrie, qui a connu plus de bas que de hauts au cours des cinq dernières années.

Le règlement de placement agit comme catalyseur de cette main-d'oeuvre, en obligeant les employeurs à recourir aux seuls services des travailleurs déjà dans l'industrie.

Jusqu'à la loi 109, qui légalise le statut de travailleur artisan (non syndiqué), le gouvernement, par le biais de l'Office de la construction du Québec, maintient le noyau d'une centaine de milliers de travailleurs de la construction.

Toutefois, la situation est loin d'être normale. La moyenne des heures travaillées dans la construction est de 1069 heures par année, soit l'équivalent de six mois de travail et le revenu annuel moyen de \$12,654 (incluant l'assurance-chômage).

Depuis 1975, le volume de la construction a diminué de 28%. Le nombre des heures travaillées a décroché de 155 à 111 millions d'heures. Le travail disponible est en baisse et, du même coup, les effectifs de la main-d'oeuvre.

Au début de '81, un travailleur sur trois chôme. L'industrie est devenue inaccessible pour les travailleurs âgés et ceux de moins de 25 ans. En septembre dernier, l'industrie québécoise de la construction comptait le double du chômage enregistré dans les autres secteurs industriels.

Le chômage s'est généralisé cet hiver aussi bien dans la région métropolitaine que dans l'ensemble du Québec avec des taux atteignant 50%.

Des attaques orchestrées actuellement pour le faire abolir risquent tout simplement d'affecter dangereusement les revenus moyens déjà au seuil de la pauvreté des travailleurs, tout en forçant un plus grand nombre au chômage.

UNE FORCE SYNDICALE



inter- national

La CSN a fait du droit au travail, depuis quelque temps, un des points majeurs d'analyse et de revendications. Le congrès qui s'est terminé en novembre 1980 en a même fait le sujet d'une campagne à long terme, particulièrement en ce qui concerne les fermetures d'usines et les coupures de postes.

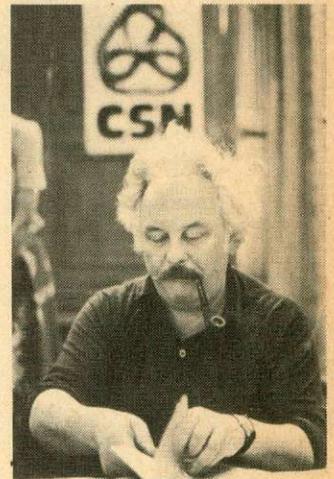
Cette crise de l'emploi chez nous n'est cependant qu'une facette de la grande crise économique qui secoue le monde industrialisé depuis le début des années '70.

Pour les travailleurs et les travailleuses touché(e)s, au Québec, par cette crise, l'aspect international n'est pas toujours évident. C'est pourquoi le service d'éducation de la CSN, en collaboration avec la Confédération mondiale du travail (CMT), a mis sur pied des sessions de formation internationale.

"La réalité internationale, ça se passe aussi chez nous", déclare Gérard Fontenau, secrétaire-général adjoint de la CMT et syndicaliste français, qui a participé aux deux sessions organisées à date par la CSN, l'une à Québec, l'autre à Montréal. "Ce n'est pas un hasard si Giscard (France) et Lévesque (Québec) proposent tous deux en même temps de développer le secteur du travail à temps partiel qui défavorise les travailleurs et les travailleuses au profit des patrons", ajoute-t-il.

Au cours de la session tenue à Montréal la semaine dernière, des travailleurs philippins, salvadoriens et mexicains ont con-

venu avec les travailleurs et travailleuses québécois(e)s que la lutte internationale face aux corporations multinationales passait par la lutte dans chaque pays, qu'une alternative syndicale forte sur le plan international passait par des syndicats forts sur le plan national.



La CMT, consciente de ce rôle international qu'elle doit remplir, consciente de la force ouvrière qui doit se développer à travers tous les pays, organise de telles sessions de formation internationales sur tous les continents, une trentaine depuis trois ans, afin de faire mieux comprendre l'organisation internationale du capital dont les décisions touchent les travailleurs et les travailleuses de tous les pays dans leur vie quotidienne.

• • •

Le 25 mars dernier, les locaux costa-ricains de la commission externe du front démocratique contre la répression (FDCR), du Guatemala, ont été envahis par la police costa-ricaine. Six dirigeants, dont deux nous ont visité l'an dernier au Québec (Miguel Angel Albisurres et Israel Marquez), ont été arrêtés, la secrétaire violée et battue. Motif d'arrestation: n'ayant que des visas de touristes, il leur est interdit de faire de la politique.

...petites nouvelles...

conflits de travail

Les étudiants de l'Institut Teccart ont demandé au ministre de l'Éducation de mettre cette école privée en tutelle parce qu'elle refuse de négocier avec ses professeurs en grève, ce qui compromet leur année scolaire, et parce qu'elle n'offre pas les services qu'elle fait miroiter dans sa publicité. Le ministre Laurin, qui était questionné par une cinquantaine d'étudiants venus le rencontrer dans une assemblée électorale, a promis de faire enquête sur l'utilisation des subventions gouvernementales que reçoit l'Institut Teccart.

Quelques jours après avoir signé un protocole de retour au travail garantissant qu'il n'y aurait aucune mesure disciplinaire, la compagnie Reynolds, du Cap-de-la-Madeleine, vient de suspendre 11 travailleurs pour des périodes variant de 3 à 12 mois. Le syndicat a demandé au gouvernement de faire respecter le protocole de retour au travail.

La Fédération nationale des communications (CSN) vient de demander au CRTC de tenir des audiences publiques sur le scabisme électronique, dont se rend coupable le réseau Radiomutuel en ali-

mentant sa station de Sherbrooke, CJRS, en lock-out depuis novembre dernier, depuis sa tête de réseau de Montréal.

18 grévistes du centre AIDOP à Québec ont été expulsés du bureau du ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, le 6 avril par une vingtaine de policiers. AIDOP est un centre d'animation et de dépannage pour les toxicomanes, les jeunes délinquants, les femmes violentées, les ex-détenus, etc. Il est subventionné pour \$125,000 sur un budget de \$175,000. Les employés se sont mis en grève le 9 décembre 1980, après 13 mois de vaines tentatives pour signer une première convention collective. Le conseil d'administration a eu recours à des briseurs de grève pour ensuite fermer l'établissement le 11 février.

sécurité santé

Quelle est la clientèle d'un cégep? Si vous répondez les étudiants, vous avez zéro et vous passez à la queue. Si vous répondez les compagnies, vous êtes promis à un brillant avenir et nul doute que vous irez loin. À preuve, ce qui s'est passé au cégep de Jonquière: un professeur au département de prévention (sécurité-santé au travail) a vu son contrat non-renouvelé parce que des compagnies

de métallurgie de la région ont trouvé que cet enseignant était biaisé alors que les étudiants se sont déclarés très satisfaits de ses cours. Dans la conjoncture actuelle, un bon enseignant en prévention devrait sans doute se limiter à enseigner comment porter les appareils protecteurs. Le syndicat du collègue exige le réengagement de cet enseignant.

international

C'est la première fois que les quatre grands syndicats du Japon se sont mis ensemble pour annoncer la campagne revendicatrice des syndicats. Chaque année, au printemps, les syndicats annoncent séparément leur programme d'action et de revendications. Cette année, l'offensive printanière des syndicats est bien coordonnée, car les quatre grands du syndicalisme japonais se sont présentés à une conférence de presse commune et ont annoncé que pour l'année 1981, ils revendiquent la réalisation d'un programme en 9 points:

1. 10% d'augmentation des salaires
2. La durée annuelle du travail ne doit pas dépasser les 2,000 heures.
3. La réalisation de la semaine de 5 jours.
4. La prise des jours de vacances durant l'année.
5. Droit à la pension à 60 ans.

6. Une augmentation de 21.800 yens pour tous les travailleurs dépassant l'âge de 35 ans.
7. Les entreprises doivent embaucher réellement le nombre légal d'handicapés.
8. Que des efforts soient faits pour que l'inflation ne dépasse pas les 5% en 1981.
9. Que les augmentations d'impôts ne soient pas supportées uniquement par les populations.

Les quatre grands syndicats sont: **Sohyo, Domei, Churitsuroren et Shinanbetsu.**

droit au travail

Le président de la Fédération des affaires sociales (CSN), Donatien Corribeau, vient de demander au gouvernement de rendre publics les budgets détaillés des établissements du réseau afin que les employé(e)s et la population puissent juger du bien-fondé des coupures qui y seront effectuées, conformément au dernier budget Parizeau.

Rappelons que dans le dernier budget du gouvernement québécois, des coupures de plus de \$350 millions sont prévues dans les affaires sociales, coupures qui, additionnées à celles des cinq dernières années, ne peuvent signifier qu'une réduction des services à la population.

à la CSN au 27 mars 1981

4614 grévistes dans 38 conflits**Sud-ouest québécois**

- Travailleurs Centre d'accueil Val Séjour de Valleyfield (FAS): 35 grévistes depuis le 11 février 1981.

Côte Nord

- Quebec North Shore (FTPF): 600 grévistes depuis le 14 juillet 1980.
- Soc. Conservation Côte Nord (FTPF): 88 grévistes depuis le 1er juillet 1980.

Drummondville

- Employés de Venture Carpets (Textile): 200 grévistes depuis le 16 mars 1981.

Gaspésie

- Employés municipaux de la ville de Chandler (FESP): 24 grévistes depuis le 12 mars 1981.

Granby

- Employés Verreault Transport Limitée, section transport scolaire (FESP): 75 grévistes depuis le 13 mars 1981.
- Employés Verreault Transport Limitée, section autobus Inter-Cité (FESP): 17 grévistes depuis le 13 mars 1981.
- Employés Velan de Granby (Métallurgie): 110 en session d'étude le 23 mars 1981.

Outaouais

- Municipalité de la Pêche (FESP): 10 grévistes depuis le 2 février 1981.
- Empl. de la CSRO (FESP): 70 grévistes depuis le 9 décembre 1979.
- Chauffeurs scolaires CTCRO (FESP): 110 grévistes depuis le 14 janvier 1981.

Lanaudière

- Empl. Alimentation Montréal (Commerce): 30 grévistes depuis le 17 décembre 1980.
- Autobus Gil-ber (FESP): 30 grévistes depuis le 17 février 1981.

Montréal

- Travailleurs Brooke Bond Food (Commerce): 238 grévistes depuis le 25 mars 1981.
- Employés Velan Engineering de Montréal (Métallurgie): 295 en journée d'étude le 24 mars 1981.
- Employés de Radio-Québec (Communications): 411 en journée d'étude le 13 mars 1981.
- Employés Tex Bleach (Commerce): 84 grévistes depuis le 6 février 1980.
- Travailleurs Cinémas Complexe Desjardins (Communications):
- Employés Théâtre St-Denis (Communications): 30 grévistes depuis le 11 novembre 1980.
- Employés municipaux de Pincourt (FESP): 24 lock-outés depuis le 17 mars 1981.
- Communications Radio-Canada (FNC): 200 grévistes depuis le 29 novembre 1980.

- Employés Dismat Bureau (Commerce): 34 grévistes depuis le 3 décembre 1980.
- Employés Institut Teccart (FNEQ): 21 grévistes depuis le 3 mars 1981.
- Chargés de cours de l'UQAM (FNEQ): 603 grévistes depuis le 23 mars 1981.

Nord-ouest québécois

- Travailleurs Bois de sciage (FTPF): 143 grévistes depuis le 4 décembre.

Québec

- Sani-Mobile (FNSBB): 81 grévistes depuis le 18 février 1981.
- Agence provinciale du Québec 1972 (Commerce): 42 grévistes depuis le 17 novembre 1980.
- Garage Charlevoix est (Métallurgie): 36 grévistes depuis le 30 octobre 1980.
- Garage Charlevoix est (section Guay Pontiac-Buick de Baie St-Paul) (Métallurgie): 6 grévistes depuis le 27 novembre 1980.
- Travailleurs du Centre Aidop (FAS): 15 grévistes depuis le 9 décembre 1980.
- Chauffeurs autobus de la Rive-Sud (FESP): 30 grévistes depuis le 2 décembre 1980.
- Employés transport Chauveau (section aéroportuaire) (FESP): 25 grévistes depuis le 5 février 1981.

Saguenay Lac St-Jean

- Travailleurs forestiers de Girardville (FTPF): 110 grévistes depuis le 12 août 1980.
- Magasins de Chicoutimi - Servo-Mat (Commerce): 21 grévistes depuis le 26 septembre 1980.
- Employés magasins de Chicoutimi Multi-restaurants (Commerce): 35 grévistes depuis le 4 mars 1981.
- Employés du Centre d'estimations du Saguenay (Métallurgie): 30 grévistes depuis le 13 mars 1981.

Shawinigan

- Travailleurs Forêt de la Mauricie (FTPF): 1500 grévistes depuis le 1er juillet 1980.

Sherbrooke

- Employés de la Radio CJRS (FNC): 19 lock-outés depuis le 21 novembre 1980.

Sorel

- Travailleurs de Crucible Steel (Métallurgie): 229 en journée d'étude le 25 mars 1981.

Richelieu-Yamaska

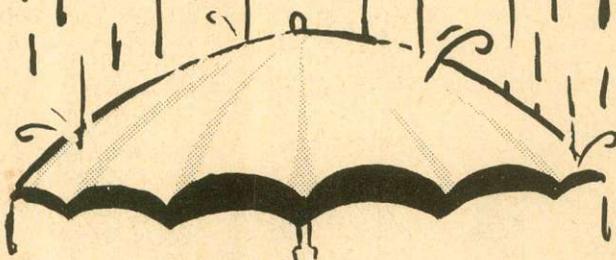
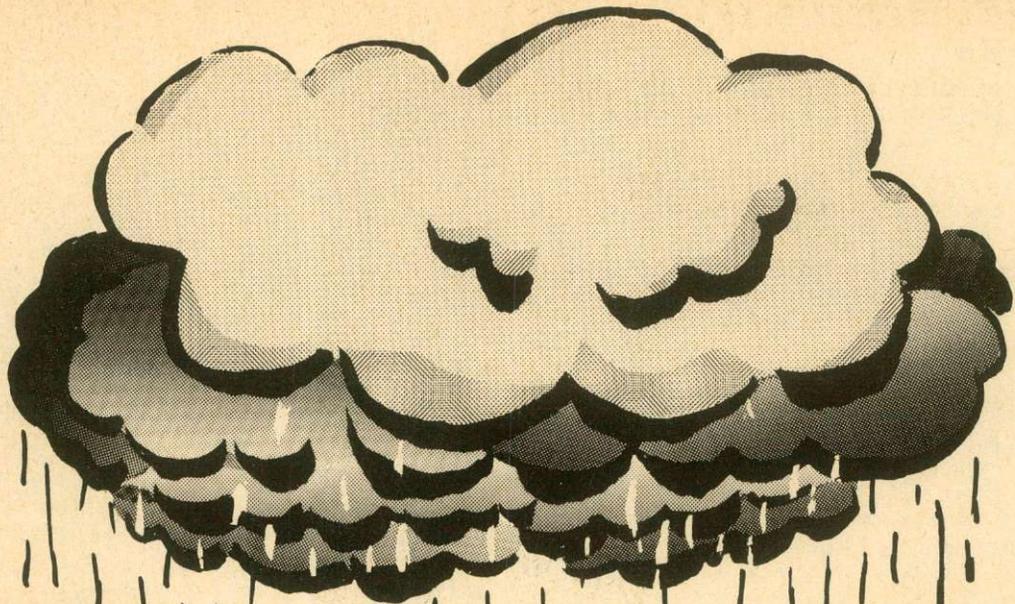
- Ass. boissons gazeuses de St-Hyacinthe (Commerce): 6 grévistes depuis le 10 juillet 1980.

Thetford Mines

- Imprimeurs de Thetford (non fédéré): 10 grévistes depuis le 31 juillet 1978.

Syndicat non affilié

- Travailleurs de Radio-Acadie CJVA (Communications): 13 grévistes depuis le 13 février 1981.



AU FONDS
UNE CHANCE
QU'ON L'A!



CHANCEUF

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR LE FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

“Notre objectif, c'est pas un plafond, c'est un plancher”

— Laval Leborgne

C'est clair! Pour les membres de la Fédération nationale des communications, l'objectif déterminé par le mouvement en ce qui a trait à la campagne en vue de soutenir le fonds de

grève ne doit pas être considéré comme un plafond.

“Pour nous autres, c'est un plancher”, déclare le président Laval Leborgne, qui ajoute que c'est là le sentiment général qui s'est dégagé du récent bureau fédéral qui s'est tenu le 2 avril à Sherbrooke, pour souligner le fait que les travailleurs(euses) de CJRS sont en lock-out depuis plusieurs mois.

Depuis quelques années, les membres de la FNC ont mené de dures luttes syndicales, appuyés en cela par tout le mouvement. Qu'il suffise de rappeler celles de La Presse, du Soleil, de



À l'automne de 1975, les journalistes du quotidien Le Devoir avaient dû subir un mois de lock-out. Avec plusieurs milliers d'autres travailleurs, ils avaient participé à une manifestation contre le contrôle des salaires imposé par le gouvernement Trudeau. Aujourd'hui, ils sont en grève pour améliorer leurs conditions de salaires et préserver la qualité de leur travail professionnel.

Radiomutuel, de la Place des Arts, de CKVL. Et aujourd'hui celles de Radio-Canada, de France-Film et du Devoir. Cet appel à dépasser l'objectif, il va sans dire qu'il s'adresse au premier chef aux syndicats qui ont pu compter sur le soutien du FDP durant les der-

nières années.

À la Fédération nationale des communications, comme dans les autres fédérations de la CSN, on sait combien cet outil collectif qu'est le fonds de défense peut être utile pour obtenir le respect de droits fondamentaux.



En 36 mois

\$6,378,372 pour soutenir les luttes des membres du secteur public

Les travailleurs et travailleuses affiliés à la CSN et membres des quatre fédérations regroupant les employé(e)s du secteur public ont bénéficié, sous différentes formes, d'un montant de \$6,378,372 versé par le FDP depuis 36 mois.

Cette période corres-

pond à la récente ronde de négociations du Front Commun.

C'est ce qu'a révélé vendredi dernier au Conseil fédéral de la FAS le trésorier de la CSN, Léopold Beaulieu.

On sait qu'une décision du congrès de la CSN en

juin 1976 permet de supporter concrètement les membres du secteur public en négociation à même le fonds de défense.

Dans son intervention à la FAS, le camarade Beaulieu a expliqué comment était répartie cette somme de plus de six millions.

Ainsi, \$3,441,533 ont été versés aux membres sous forme de prestations de grève et \$56,349 à des travailleurs congédiés.

Le Comité de coordination des négociations dans le secteur public a reçu la somme de \$2,228,803 pour la formation, l'information, l'action, la coordination nationale et le fonc-

tionnement régional; il s'agit là d'un appui direct à la négociation. De plus, un montant de \$51,024 a été dépensé en publicité préventive.

Les allocations aux syndicats locaux et les autres dépenses de grève ont totalisé la somme de \$480,238. Enfin, les frais légaux pour l'ensemble du secteur public ont entraîné des déboursés de \$120,425.

“Sous une forme ou sous une autre, tous les membres de la CSN profitent de cet instrument de résistance qu'est le fonds de défense”, a souligné Léopold Beaulieu aux 600 délégué(e)s de la FAS.



la petite histoire du fonds de défense (3)

En 1955, les entrées au fonds de grève ne suffisaient plus. Le congrès de septembre décidait donc de faire passer le per capita à 30 cents et 35 cents par mois.

Plusieurs conflits suivirent ce congrès: dans le papier, à Grand'Mère, Shawinigan et La Tuque; dans le textile à Drummondville, Magog et Sherbrooke; dans les produits chimiques à Shawinigan et McMasterville; dans la chaussure, le vêtement et les bas façonnés.

Les employés des autobus Carrier et Frères s'ajoutèrent aux autres grévistes de Shawinigan.

L'année 1956 en fut donc une de haute lutte syndicale. Le congrès de septembre, par ailleurs, portait à \$8 par semaine les allocations de grève.

l'équipe nouvelles csn

Jean-Noël Bilodeau, Jean-Claude Champagne, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Evrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux, François Rivard et André Sauvé

collaboration:
Jean Tassé

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Prestations aux grévistes

En dix ans: \$13,925,485

En un an: \$14,587,613

Quand on les voit côte à côte, ces chiffres nous font comprendre rapidement l'extraordinaire effort que tous les membres de la CSN acceptent pour soutenir ceux et celles qui doivent avoir recours à la grève ou qui sont frappés par un lock-out.

Dans la seule année terminée le 28 février '81, le fonds de défense

a versé plus de prestations aux grévistes que sur une période de dix ans, de 1964 à 1974.

Instrument de résistance, le fonds de défense est vraiment devenu un outil collectif.

La campagne dans les fédérations

	FESP	FNC	FAS	Comm.	FTPF	FPSCQ	TVC	FNSBB	FMMPC	FNEQ
instance large réunie	oui	oui	à venir	oui						
plan d'action	oui	oui	à venir	oui	oui	à venir	oui	oui	oui	oui
objectif	906.087	131.900	2.101.007	418.779	500.039	105.539	99.310	501.825	854.676	686.085
montant souscrit par féd.	40.000	12.000	à venir	à venir	75.000	à venir	à venir	20.000	à venir	à venir

OGILVY



Les travailleurs à l'emploi de la meunerie Ogilvy de Montréal, affiliés à la fédération du Commerce, n'ont pas tardé à réagir face à la campagne de soutien au FDP. Ces derniers, qui avaient mené une lutte de plus de six mois en 1977 contre la loi contrôlant les salaires, ont voté à l'unanimité le versement immédiat de leur objectif.

"On s'est rappelé du soutien qu'on avait eu dans notre grève", a dit le président Michel Ladouceur.

Les instances larges des fédérations s'étant toutes réunies, la campagne prend maintenant son envol dans les syndicats.